

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'in	Date d'inspection	
JOCELINE BRIDEAU	1023019		Le 11 ma	Le 11 mars 2021	
Nom de l'établissement	•		Numéro d	de téléphone	
Garderie Les Frimousses			(506) 395	5-9568	
Adresse			•		
634 rue De L'Église Tracadie-Sheila NB E1X 1B1					
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste			
Carole Savoie		Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	glement Date limite pour être conforme Date d'attestatio de la conformité		
Commentaires généraux					
 Lors de ma visite le ratio est respecté Après vérification les dossiers des enfants sont complet Les consentements sont tous complets dans les dossier Après vérification les dossiers des membres du personn Après vérification les fiches de médicaments administré Un registre quotidien des incidents (mineur) est tenu et (majeur) sont remplies en cas d'incidents devant être significations suivant l'incident Discutions avec l'exploitante, de plus en plus il y a des a portfolios pour documentées les activités faites. Il a plusie 	rs des enfar nel sont com s sont com un rapport e nalés et l'ex activités de	nplets. olètes et les form ploitant av planifiées	ise le Ministère da et elle a commen	ans les 24 cé à faire des	
original signé par Carole Savoie Signature de la personne responsable de la délivrance d permis	e Da	Le 11 mars 2021 Date			
original signé par Jocelyne Brideau Signature de l'exploitant ou de la personne désignée			e 11 mars 2021		